

« La langue de bois » des discours politiques dans les méthodes de français langue étrangère

Fournier Nguyen Phi Nga

Ecole Supérieure des Langues Etrangères - Université nationale de Hanoi

Préambule : Pendant quatre ans, de 1998 à 2002, j'ai eu l'honneur de travailler mon DEA puis le début de ma thèse de Doctorat sous l'autorité de Monsieur Bernard Gardin, mon regretté premier Directeur de Recherche. Lors de nos différentes séances de travail, que ce soit à l'Ecole Normale Supérieure des Langues Etrangères de Hanoi, à Hochiminh ville dans le cadre de nos séminaires de Doctorat, à l'Université de Rouen ou même chez lui, une petite villa adorable en banlieue de Paris, Monsieur Gardin a toujours fait preuve de la plus grande attention à l'égard de mes travaux, de mes questions et de mes difficultés. Il m'a apporté des conseils précieux dans l'élaboration de mon projet de thèse et m'a sans cesse encouragée dans l'amélioration de la documentation de ma thèse. Ses qualités professionnelles autant que sa disponibilité, sa gentillesse, son optimisme naturel et son regard à la fois malicieux et bienveillant ont toujours constitué pour moi une source de profonde motivation. C'est à l'ensemble de ces qualités tant humaines que professionnelles chez lui que je souhaiterais rendre hommage avec cet article dont il n'aurait certainement pas désapprouvé la thématique.

Lorsqu'on parle de stéréotypie en linguistique, on a parfois tendance à privilégier le niveau lexical ou phrastique (les locutions, les expressions figées, les proverbes etc.) Cependant, un certain nombre de phénomènes de stéréotypie linguistique concernent plus largement la syntaxe du discours. On peut en prendre pour exemple ce que l'on a parfois appelé la langue de bois.

1. Tendances de définition

Dans son usage courant, répertorié dans les dictionnaires usuels à partir des années 1980, cette expression métaphorique désigne un langage stéréotypé, propre à la propagande politique, une manière rigide de s'exprimer qui use de clichés, de formules¹ et de slogans et reflète une position dogmatique, sans rapport avec la réalité vécue.

Dès les années 1950, ce terme apparaît en russe, en polonais, en italien et dès les années 1930, en allemand et en français où le qualifiant « de bois » dénote la rigidité, l'insensibilité, l'incompréhension dans divers emplois techniques mais aussi métaphoriques (*gueule de bois, tête de bois, n'être pas de bois, etc.*). L'expression s'est généralisée dans le discours politique et selon l'étude de C. Pineira et M. Tournier (1989), il semble que l'expression soit apparue massivement dans la presse française au début des années 1980 et qu'elle soit arrivée en France au cours des années 1970. Le Petit Larousse de 1982 la définit ainsi comme une « phraséologie stéréotypée utilisée par certains partis communistes et par les médias des divers Etats où ils sont au pouvoir ». Cette expression a été ainsi utilisée d'abord pour caractériser un certain type de discours

politiques, en particulier le discours soviétique dans les années 60-70 mais prend vite une extension plus large pour désigner :

« toute manière rigide de s'exprimer qui use de stéréotypes et de formules figées » (*Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1984).

Une autre acception de l'expression renvoie à la notion d'incompréhension. La langue de bois est présentée comme une contre langue, coupée du langage courant, et qui interdit la communication en établissant « un dialogue de sourd », pour reprendre l'expression de R. Amossy et A. Herschberg Pierrot (1997 : 114). L'association est aussi faite avec une rhétorique politique artificielle, faite d'argumentaires immobiles. Un troisième usage qualifié de la langue de bois consiste en l'utilisation des expressions stéréotypées « propres à certains milieux, slogans et mots d'ordre qu'on répète, clichés télévisuels (C. Pineira et M. Tournier 1989 : 14)².

Nous avons également vu que les phénomènes caractérisant la langue de bois ne relèvent pas foncièrement d'une dégradation tératologique des langues mais aussi de phénomènes qui permettent à tout locuteur de prendre la parole et de la garder ; en s'appropriant des formules rituelles, le locuteur se fait reconnaître comme appartenant à un groupe, parlant au nom de celui-ci. L'expression *langue de bois* a ensuite été utilisée pour caractériser d'autres types de discours, également perçus comme figés et répétitifs, comme la langue des « Enarques » ou des hauts fonctionnaires rédigeant des notes administratives.

Le dictionnaire Petit Robert définit la *langue de bois* comme le « langage figé de la propagande politique ; par extension, façon de s'exprimer qui abonde en formules figées et en stéréotypes non compromettants (opposé à *franc-parler*) ».

Ainsi, la *langue de bois* désigne « le discours de POUVOIR et sa rigidité rhétorique, toute absence de nuance et de compromis que gèlent des formules toutes faites » (C. Pineira et M. Tournier 1989 : 15).

La *langue de bois* est ainsi propre à créer sa propre réalité, une « surréalité », le terme employé par de nombreux commentateurs pour définir ce que le langage de l'idéologie totalitaire aurait en commun avec l'utopie futuriste d'une langue universelle qui hante l'humanité depuis l'écroulement de Babel. Dans *La Machine et les rouages*, M. Heller (1985 : 274) écrit : « Le mot masque la réalité, il crée une illusion, une surréalité ; il garde, certes, un lien avec le réel, mais en le codant.³ »

2. Présentation du corpus pour la langue de bois dans les méthodes FLE

Notre corpus sur la *langue de bois* est constitué des discours politiques de propagande ou des discours à contenu idéologique fort (et ne tient pas compte d'autres genres). Ce choix s'explique par la présence de ce type de discours dans les méthodes FLE au niveau avancé :

- Discours du nouveau président de la République, Jacques Chirac, le 18 mai 1995 : *Au nom de la République* (Le Nouvel ESPACES 3, dossier 12, p. 152) ;
- Discours du général De Gaulle, prononcé à Paris le 4 septembre 1958, deux semaines avant le référendum sur la Nouvelle Constitution : « *V^e République* » (Le Nouvel ESPACES 3, dossier 12, p. 148) ;
- Discours de Jean-Pierre Chevènement : « *Il faut changer cette politique qui perd !* » (Le Nouvel ESPACES 3, dossier 12, p. 152) ;
- « *Appel du 18 juin 1940* », prononcé par De Gaulle à la radio de Londres (extraits) (LIBRE ECHANGE 3, p. 167).

Critères d'analyse

Nous allons adopter l'approche de la perspective idéologique, conçue par L. Lundquist⁴, articulée sur les cinq niveaux : pragmatique, thématique, sémantique, syntaxe et rhétorique en l'adaptant sur la *trilogie aristotélicienne* et en la subordonnant aux différents niveaux de stéréotypies : de l'*elocutio*, de la *dispositio* et de l'*inventio* pour analyser *la langue de bois* dans les discours politiques de notre corpus. Dans ce processus, le relevé des éléments du phénomène de la stéréotypie (XE stéréotypie) au niveau de l'*elocutio* sert à nous rendre compte des procédés linguistiques de *la langue de bois*.

Pour commencer, nous allons examiner le contexte idéologique dans lequel se situe le texte, en éclairant les points suivants : sphère de production ; situation politique ; destinataires visés ; mass médias.

Il s'agit des évidences idéologiques inscrites si naturellement dans la communauté que l'on oublie que leur interprétation mobilise le contexte dans lequel elles sont introduites. Il s'agit à ce niveau de la stéréotypie (XE stéréotypie) de l'*inventio*.

A ce même niveau, nous allons nous appuyer aussi sur le triangle rhétorique de l'ethos, du pathos et du logos pour bien comprendre les conditions de production, de réception et d'interprétation du message politique.

Ensuite, nous allons relever les thèmes du discours qu'a choisis l'émetteur en question en fonction de l'*horizon social* des récepteurs et montrer par quels procédés rhétoriques le porte-parole du discours concrétise et met en valeur ces thèmes en fonction de la stéréotypie (XE stéréotypie) au niveau de la *dispositio*.

Et, enfin, notre travail consistera à relever la stéréotypie (XE stéréotypie) au niveau de l'*elocutio*, constituée de constructions syntaxiques caractéristiques de *la langue de bois* (la désagentivité, la dépersonnalisation, la substantivité, l'épithétisme, une terminologie restreinte, synonymique, autoréférentielle, une phraséologie originale, reposant sur des figements syntaxiques stables et une sloganisation développée, une opacité référentielle importante, des rituels communicationnels identifiables) dans le discours et montrer en quoi ces procédés syntaxiques reflètent l'intention du leader.

Analyse du corpus

Discours n°1

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE...

Jacques Chirac:

« Je me sens dépositaire d'une espérance. »

« En ce jour où je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'État, je me sens dépositaire d'une espérance. »

L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre. Elle a vu la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire.

Le 7 mai, le peuple français a exprimé sa volonté de changement. Je suis décidé à placer le septennat qui commence sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République. [...]

Je ferai tout pour qu'un État impartial, assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité, soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs libertés.

Je ferai tout pour que notre démocratie soit affermie et mieux équilibrée par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le législatif, ainsi que l'avait voulu le général de Gaulle, fondateur de la V^{ème} République. Le Président arbitrera, fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la nation, préservera son indépendance. Le gouvernement conduira la politique de la nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. Telles sont les voies à suivre.

Je veillerai à ce qu'une justice indépendante soit dotée des moyens supplémentaires nécessaires au bon accomplissement de sa tâche.

Surtout, j'engagerai toutes mes forces pour restaurer la cohésion de la France et renouer le pacte républicain entre les Français. L'emploi sera ma préoccupation de tous les instants. La campagne qui s'achève a permis à notre pays de se découvrir tel qu'il est avec ses cicatrices, ses fractures, ses inégalités, ses exclus, mais aussi avec son ardeur, sa générosité, son désir de rêver et de faire du rêve une réalité. [...]

Le président François Mitterrand a marqué de son empreinte les quatorze ans qui viennent de s'écouler.

Un nouveau septennat commence. Je voudrais, qu'à l'issue de mon mandat, les Français constatent que le changement espéré a été réalisé.

Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif.

[...] Avec l'aide des hommes et des femmes de bonne volonté, [...] je serai auprès des Français garant du bien public, en charge des intérêts supérieurs de la France dans le monde et de l'universalité de son message.

Vive la République, vive la France. »

Premier discours du nouveau Président de la République, le 18 mai 1995

Il s'agit du premier discours du nouveau Président de la République, prononcé le 18 mai 1995 par Jacques Chirac. Ce discours présidentiel appartient à plusieurs sphères de production à la fois ; en effet, il recoupe la *sphère politique* : le Président de la République expose ses idées ; la *sphère culturelle*, puisque le texte atteint, par sa diffusion de masse, la population en général. Dans la mesure où le chef de l'Etat prend la parole en tant que nouveau Président de la République, la sphère de l'Etat est également en jeu.

Ce genre de discours est déterminé par sa visée illocutoire. Il a pour but d'agir sur celui à qui il s'adresse. L'essentiel est non seulement de séduire l'auditoire, désigné à la troisième personne, qui est « *le peuple français* », « *les Français* », « *leur avenir personnel* », « *des hommes et des femmes de bonne volonté* » d'une France unie dans l'appellation de J. Chirac ; mais aussi d'infléchir ses convictions. Aux multiples désignations qui jalonnent tout le long du texte répond l'occurrence qui explicite le statut de ce destinataire collectif auquel s'adresse J. Chirac.

Nous remarquons une progression continue du 4^e au 7^e paragraphe et discontinue du 8^e au 11^e de l'utilisation du pronom « *je* » centré sur l'individu, le porte-parole de l'Etat, accompagné des verbes conjugués au futur (« *je ferai* », « *je ferai* », « *je veillerai* », « *j'engagerai* », « *je serai* ») pour exprimer sa détermination, sa volonté d'assumer pleinement la responsabilité et la gloire.

Subtilement allusif à la France de la cohabitation, d'opposition : « *L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre* », il se veut le successeur de De Gaulle : « *Je ferai tout pour que notre démocratie soit affirmée et mieux équilibrée [...] ainsi que l'avait voulu le général de Gaulle* » ; et dit son engagement à effectuer les changements espérés par les Français : « *Un nouveau septennat commence. Je voudrais, à l'issue de mon mandat, que les Français constatent que le changement espéré a été réalisé* ». La dimension historique fait fond sur un savoir collectif, sur des expériences présentes à la mémoire de tous les membres de la communauté nationale. Loin d'apporter des informations nouvelles, Jacques Chirac exploite ces connaissances présumées, autrement dit, des stéréotypes au niveau de l'*inventio*, pour argumenter.

Les procédés rhétoriques s'emploient dans le discours pour lui donner un ton oratoire typique de la langue de bois :

- Sa manifestation orale est contingente puisqu'il a évidemment été écrit au préalable : eu égard à sa construction, il est d'ailleurs sans rapport avec une prise de parole improvisée ou spontanée ;
- Le ton général est déclamatoire et solennel et forme ainsi le style despotique ;
- Le code utilisé est celui de la classe dirigeante ;
- La rhétorique utilisée rend le texte clair et explicite puisqu'il a essentiellement pour visée les tâches concrètes du Président de la République ;
- L'utilisation du pronom « *je* » à la fois d'autorité en tant que Président de la République (l'émetteur du discours est l'homme le plus haut placé : « [...] *je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'Etat* ») et de responsabilité ; l'utilisation de la troisième personne en parlant de l'émetteur lui-même : « *Le Président arbitrera, fixera les grandes orientations...* »
- L'utilisation des adjectifs possessifs à la première personne, singulier et pluriel : **notre** République, **notre** démocratie, **notre** pays, **nos** compatriotes, **mon** mandat, **ma** préoccupation, **mes** forces ;
- Les phrases longues et rythmées, même martelées avec le refrain des débuts de phrase en « *je* » + verbe conjugué au futur simple ;

- La présence des expressions stéréotypées : « *au nom de ...* » ;
- La sloganisation en final : « *Vive la République, vive la France !* ».

Nous l'avons vu, le discours politique est imprégné par l'idéologie. Il est révélateur de préconstruit car il véhicule des significations déjà acceptées, des valeurs déjà instituées, des connotations déjà bien répandues dans la société. Ainsi, dans son discours *Au nom de la République*, Jacques Chirac a exprimé ses idées sur les valeurs de la Vème République (fidélité à ses valeurs essentielles, le pacte républicain, le partage des compétences entre exécutif et législatif), sur les fonctions des institutions et de l'Etat (impartial, mission de souveraineté et de solidarité, garant des droits des citoyens et protecteur des libertés, renouant le pacte républicain), sur la justice sociale (cohésion, solidarité, emploi, contre les inégalités et l'exclusion), sur les espérances (changement, démocratie affermie et mieux équilibrée, se sentir partie prenante d'un dessin collectif). Le président se veut le successeur de De Gaulle dans la droite ligne de sa pensée. Ainsi, une de ses premières décisions, prises unilatéralement est la reprise temporaire des essais nucléaires pour se démarquer de F. Mitterrand et affirmer l'indépendance et la puissance de la France.

Ayant mentionné ces idées, J. Chirac concentre son discours sur un thème majeur qui est probablement plus apte à toucher de près les Français à cette occasion, ce sont ses engagements pour « *assumer la plus haute charge de l'Etat* » afin d'entretenir les valeurs essentielles de la République qui sont ancrées dans la mémoire et dans la conscience des Français. Cette notion de tâche du Président se concrétise dans tous les domaines : préserver les valeurs essentielles de la République, faire fonctionner les institutions, faire régner la justice sociale et promettre les espérances. Il s'agit du savoir partagé commun à tout membre de la société, française en l'occurrence.

Discours n°2

V^e REPUBLIQUE

Voici un extrait du discours du général de Gaulle, prononcé à Paris le 4 septembre 1958, deux semaines avant le référendum sur la nouvelle Constitution.

« C'est pour le peuple que nous sommes, au siècle et dans le monde où nous sommes, qu'a été établi le projet de Constitution. [...] Qu'il existe, au-dessus des luttes politiques, un arbitre national, élu par les citoyens, qui détienne un mandat public [...]. Qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner, à qui on en laisse le temps et la possibilité, qui ne se détourne pas vers autre chose que sa tâche et qui, par là, mérite l'adhésion du pays. Qu'il existe un parlement destiné à représenter la vie politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif sans prétendre sortir de son rôle.

[...] Voilà, Français, Françaises, de quoi s'inspire et en quoi consiste la Constitution qui sera, le 28 septembre, soumise à vos suffrages. De tout mon cœur, au nom de la France, je vous demande de répondre «oui».

(Le Nouvel ESPACES 3, dossier 12, p. 148)

Il s'agit d'un extrait du discours du général de Gaulle, prononcé à Paris, le 4 septembre 1958, deux semaines avant le référendum sur la nouvelle Constitution. Ce discours recoupe la sphère politique, la sphère d'Etat car c'est le Chef de l'Etat qui parle, et la sphère culturelle car il s'adresse directement aux Français.

Le but du texte est d'agir sur le destinataire du message politique, « *le peuple que nous sommes* » « *Français, Françaises* », à la fois pour le séduire et infléchir ses convictions pour les inciter à voter « oui » à la nouvelle Constitution. Le mot central du texte est « *Constitution* ». La phrase d'ouverture du discours a pour fonction d'introduire le thème, de situer le projet, de souligner son actualité et son importance. La dernière phrase est différente de toutes les autres dans la forme, le ton et l'intention pour expliciter la relation directe que l'homme politique a avec son peuple. Le ton est personnel. Il parle à la première personne, et utilise le possessif « *mon* » : il parle en son nom mais n'oublie toujours pas son rôle de porte-parole de la République exprimé par l'expression stéréotypée « *au nom de...* ».

A la fin de son discours, l'homme politique tient à jouer sur deux aspects paraissant au premier abord paradoxaux : la « violence symbolique », selon le terme de P. Bourdieu, de la communication politique et le côté affectif de la relation humaine en utilisant l'expression « *de tout mon cœur* ». Rhétoriquement parlant, l'homme politique se sert de deux pôles de l'ethos et du pathos, qui écrasent le logos, pour « *demander* » au peuple « *de répondre oui* » mais nous voyons clairement que malgré le côté affectif, le code utilisé est celui de la classe dirigeante et qu'il s'agit d'un discours de pouvoir.

Avec l'apparition multiple de la tournure « Qu'il existe... » au subjonctif, l'acteur de la communication politique veut exprimer les exigences du peuple à l'égard d'un gouvernement qui se consacre entièrement à sa tâche. Il se sert des connaissances présumées connues du peuple sur la Constitution précédente pour la critiquer implicitement (le président n'était pas élu par tous les citoyens, le gouvernement faisait de la politique au lieu de gérer le pays, le parlement a passé son temps à renverser le gouvernement au lieu de se contenter d'étudier et de voter des lois).

Discours n° 3

Jean-Pierre Chevènement :

« *Il faut changer cette politique qui perd!* »

Une partie importante de la population, la plus défavorisée, est exaspérée. Les citoyens de ce pays souhaitent, le débat du premier tour l'a montré, un vrai changement. Ils aspirent à l'égalité... Ils aspirent au retour des valeurs qui fondent la République et distinguent l'exception française: primauté du politique, intégration et laïcité, école publique forte, services publics performants non soumis au marché, protection sociale assise sur la solidarité, indépendance diplomatique, construction européenne respectueuse des nations.[...]

Les salariés de ce pays, et notamment les plus défavorisés, en ont assez qu'au nom de l'Europe, on leur demande toujours plus de rigueur salariale et sociale. Il est temps que la gauche renoue avec la République.

Libération, mardi 2 mai 1995

(Le Nouvel ESPACES 3, dossier 12, p. 152)

Dans son intervention apparue dans *Libération* du mardi 2 mai 1995, J.-P. Chevènement insiste sur les aspects qui, croit-il, différencient la France des autres nations, c'est-à-dire sur les valeurs (universelles) qui fondent la République : « *primauté du politique, intégration et laïcité, école publique forte, services publics performants non soumis au marché, protection sociale assise sur la solidarité, indépendance diplomatique, construction européenne respectueuse des nations* ». Il s'agit des évidences idéologiques inscrites naturellement dans la communauté, évoquées explicitement pour faire réagir le pôle du pathos, l'état passionnel du récepteur dans le cas de cette intervention qui est un texte écrit.

C'est un discours politique de type « délibératif » : l'auditoire est effectivement incité à prendre une décision : La visée illocutoire du discours est d'agir sur son public qui s'exprime à la troisième personne : « *une partie importante de la population* », « *les citoyens de ce pays* », « *ils* », « *les salariés de ce pays* ». Ce procédé a pour but de montrer l'objectivité du discours. Chevènement ne parle ni à la première personne au singulier, le « *je* » d'autorité, ni au pluriel, le « *nous* » de majesté, d'implication, de représentant.

La dépersonnalisation s'emploie pour substituer les tournures impersonnelles aux tournures personnelles : « Nous devons changer cette politique » devient : « Il faut changer cette politique ».

La substantivité (appelée parfois « style substantif ») et l'épithétisme s'utilisent également dans le discours : « les services publics sont performants et ne sont pas soumis au marché » pour « *services publics performants non soumis au marché* », « la protection sociale est assise sur la solidarité » pour « *protection sociale assise sur la solidarité* »...

Le ton du discours est donc objectif, ce sont les faits, les événements qui parlent. Implicitement, Chevènement veut parler de la France de la cohabitation (la gauche vs la droite) et explicitement souhaite une réconciliation urgente pour une France digne des valeurs reconnues par tout membre de la nation et aussi par d'autres nations.

Nous pouvons remarquer que dans ce discours, les procédés caractéristiques de la langue de bois sont bien mobilisés surtout au plan syntaxique. Rhétoriquement parlant, c'est le pôle du *logos* qui est cette fois mis en évidence dans ce message politique étant donné l'absence presque totale du pôle de l'*éthos* concernant l'orateur car il s'agit d'un discours écrit.

Discours N° 4

APPEL DU 18 JUIN 1940

(extrait)

Le 18 juin 1940, de Gaulle prononça à la radio de Londres le fameux appel du 18 juin. En voici des extraits significatifs :

Les chefs, qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête de l'armée française ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement [...] s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi. [...]

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi [...] Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule [...] elle peut, comme en Angleterre, utiliser sans limite l'immense industrie des Etats-Unis [...]

Cette guerre est une guerre mondiale [...] Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pouvons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

(LIBRE ECHANGE 3, p. 167)

C'est un discours politique d'une importance historique incontestable : le fameux appel prononcé, à Londres, le 18 juin 1940, par le général de Gaulle, en réponse à l'appel prononcé la veille par le maréchal Pétain. Dans notre corpus, il s'agit seulement d'extraits importants de cet appel et il s'agit de la version publiée dans la presse du sud de la France, le lendemain, appelée « version officielle » (J.-M. Adam, 1999 : 140-141)⁵. Cela dit, nous ne possédons pas le texte intégral pour son analyse exhaustive mais ce qui nous intéresse, ce n'est pas une analyse textuelle du document intégral mais une analyse de l'importance de la *langue de bois*, la stéréotypie dans l'analyse du discours.

De l'aspect idéologique (ou du contexte : condition de production, de réception et d'interprétation), nous pouvons dire que cet appel recoupe la sphère politique car c'est un homme politique qui prend la parole ; mais pas la sphère d'Etat : à cette époque, le général de Gaulle était à Londres ; il recoupe également la sphère culturelle puisque le texte, diffusé à la radio de Londres, publié le lendemain dans le sud de la France, atteint son public composé de l'ensemble de la nation française et du maréchal Pétain, président du Conseil des Ministres.

Du point de vue de l'*éthos* discursif, le général de Gaulle connaissait à ce moment-là une illégitimité juridique. Son appel est un coup de force institutionnel qui passe par le média étranger de la BBC. Il appartient au macro-genre du discours politique appelé « délibératif » : l'auditoire est effectivement incité à prendre une décision.

L'*éthos* dans l'appel de Gaulle repose sur l'honneur militaire. L'*éthos* du chef de l'armée est négatif pour lui : le vainqueur de Verdun se retrouve ainsi dans la position du vaincu. Mais cet aspect négatif n'est pas définitif et s'anéantira par sa détermination : « *Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire* » et l'utilisation des pronoms « *je* » et « *moi* » vers la fin de l'appel. De Gaulle sait qu'il peut compter encore sur le pôle de l'*éthos* en prenant appui sur la mémoire discursive (faisant partie de préconstruit dans le processus du discours, d'une allocution prononcée par lui à la radio le 21 mai 1940 à la demande des services de la propagande du Grand Quartier général. Il a été aussi appelé au gouvernement le 23 mars 1940 par Paul Reynaud. De Gaulle y remplissait des fonctions de ministre en second et il a lui-même préparé la déclaration de Paul Reynaud au Parlement. Par cette identité de « MOI », qui est donc une identité constituée, il est toujours haut placé dans la communication politique et peut donc convaincre l'auditoire : « *croyez-moi* ».

L'utilisation du pronom « *nous* » incorpore l'orateur au collectif de la nation. Le « *je* » et le « *moi* » ne viennent que progressivement après : « *croyez-moi* », « *moi* [...], j'invite », « *je* parlerai ».

L'importance de la stéréotypie au niveau de l'*inventio* est ainsi particulièrement indispensable pour nous permettre de comprendre implicitement que lorsque De Gaulle parle au début de son discours du « *gouvernement [qui] s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat* », il sait que l'auditeur comprend qu'il désigne le maréchal Pétain. Et comme il ne dispose pas d'une légitimité pour l'*éthos*, il s'appuie plus sur le *logos* que sur le *pathos*.

Notes

¹ Ce terme du vocabulaire courant a été introduit en analyse du discours politique par J.-P. Faye (1972) pour désigner une expression lexicale, le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique dans les discours fascistes et nazis des années 1920-1930 (Cf. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, 2002 : 274).

² Pineira, C. et Tournier, M., 1989, *Mots*.

³ Heller M., 1985, *La Machine et les rouages*.

⁴ Lundquist L., 1983, *L'analyse textuelle. Méthode, exercices*, op.cit.

⁵ Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.